

# Livret d'accueil des Mahou Minauds

*Votre enfant va être accueilli aux Mahou Minauds. Ce petit livret va vous permettre d'avoir les informations importantes pour ce temps si particulier et pour les années à venir. N'hésitez pas si vous avez la moindre question, toute l'équipe vous répondra avec plaisir !*

## Fonctionnement de la crèche :

Les Mahou Minauds est une structure à gestion parentale.

Ce qui signifie que la crèche est gérée par un Bureau et un Conseil d'Administration de parents. La directrice, l'adjointe et l'équipe pédagogique de la crèche sont les employés de ce Conseil d'administration qui leur délègue les missions d'accueil des enfants et des familles, la gestion quotidienne de la crèche et certaines tâches administratives.

*De ce fait, votre implication dans la crèche serait très appréciée, au sein du bureau, du CA ou pour différentes commissions (informatiques, ateliers, bricolage etc...) ainsi que dans les moments forts comme les sorties, les anniversaires, les fêtes...*

La crèche est ouverte de 8h à 18h. Les accueils des enfants se font entre 8h et 9h pour le matin et à 13h30 pour l'après-midi. Les départs du matin se font entre 12h et 12h30 et ceux de l'après-midi de 16h à 18h. **N'OUBLIEZ PAS DE POINTER L'ARRIVEE ET LE DEPART DE VOTRE ENFANT!** Lorsque vous venez chercher votre enfant, si vous désirez prendre le temps d'échanger, essayez de ne pas venir à l'heure exacte de la fermeture... Après 7h passées auprès de vos bambins (et même si nous les adorons), une seule envie nous taraude, rentrer chez nous !

La crèche est ouverte sur toute l'année du lundi au vendredi, excepté les jours fériés, le lundi de pentecôte, 1 semaine entre Noël et le Jour de l'an et 4 semaines en août. Selon les années et en fonction de la fréquentation, d'autres ponts peuvent être posés. Pensez bien à prévenir la direction par mail le plus tôt possible si vous souhaitez prendre plus de congés sur l'année.

Il faut le temps de s'appivoiser comme le dit si bien le renard du Petit Prince :

- *Qu'est-ce que signifie «appivoiser» ?*
- *C'est une chose trop oubliée, dit le renard. Ça signifie «créer des liens...»*

## Les premiers jours de votre enfant à la crèche :

Lors de votre arrivée à la crèche, il faut apprendre à se connaître, se faire confiance pour que la crèche soit enrichissante pour tous (enfant, parents professionnels). Nous prendrons donc le temps avec vous et avec votre enfant afin que l'accueil se passe au mieux :

Sur 1 semaine minimum nous vous accueillerons comme ceci :

*Le premier jour : 1h avec le ou les parents*

*Le deuxième jour : 1h l'enfant, seul*

*Le troisième jour : 2h seul*

*Le quatrième jour : une matinée avec le repas (9h-12h)*

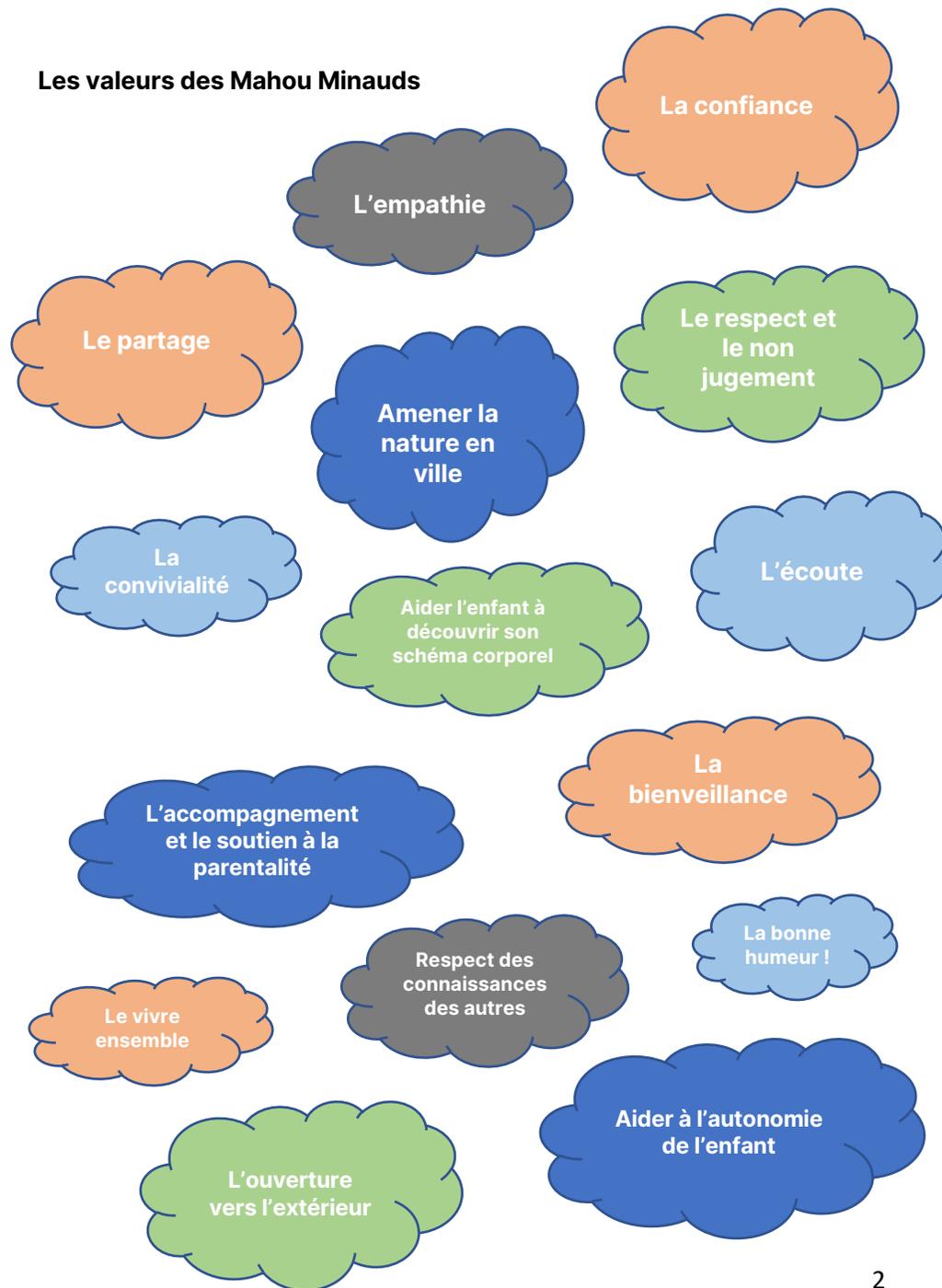
*Le cinquième jour : une petite journée (9h-15h30)*

Si ces temps se déroulent bien pour votre enfant, nous commencerons la semaine suivante avec les horaires de votre contrat. Si besoin, nous pourrions prolonger cette période.

**Une journée type** (avec Mahou notre mascotte !):



### Les valeurs des Mahou Minauds



## Les Mahou Minauds, qui est-ce ?

L'association est composée de parents membres du bureau. En général :

- Un.e président.e
- Un.e vice-président.e
- Un.e trésorier.e
- Un.e vice-trésorier.e
- Un.e secrétaire
- Un.e vice-secrétaire
- Et de parents membres de CA (entre 2 et 5)

L'équipe de la crèche :

- 1 directrice Éducatrice de Jeunes Enfants et Psychomotricienne
- 1 directrice adjointe EJE
- 3 CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance
- Des stagiaires ou apprenti.e.s de différentes formations (3<sup>ème</sup>, seconde, CAP AEPE, auxiliaire de puériculture, EJE, pôle emploi...)

Les intervenants extérieurs au sein de la structure :

- Une médecin référente santé et accueil inclusif
- Une psychologue qui accompagne l'équipe en analyse de la pratique
- Une psychologue qui anime des soirées à thème pour les parents
- L'Association des Collectifs Enfants Parents Professionnel.le.s (Acepp 38)

Les partenaires financiers et de contrôle :

- La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- La mairie de Grenoble et le CCAS
- Le Conseil Départemental de l'Isère
- La Protection Maternelle infantile (PMI)

## Les projets des Mahou Minauds :

Chaque année, l'équipe choisit un ou plusieurs thèmes, qui nous guideront au quotidien (ateliers, spectacles, sorties, projets...).

La crèche possède un patio intérieur qui, s'il est précieux, ne permet pas assez aux enfants de se dépenser. Le projet des Mahou Minauds est donc principalement tourné vers l'extérieur et ceci par les sorties. Nous essayons de sortir tous les matins avec un groupe d'enfants.

Exemples de sorties possibles :

- Culturelles et artistiques : musées, bibliothèques, ludothèques, fermes pédagogiques, Maison Des Jeux, muséum d'histoire naturelle...
- Citoyennes : parcs, transports, marchés, travaux, fresques, plantes et arbres...
- Échanges avec d'autres structures : autres crèches, écoles, intergénérationnelles...

Nous proposons aussi d'autres projets en interne :

- Journées à thèmes : pyjama, couleur...
- Les voyages de notre mascotte Mahou (famille/crèche)
- Le Café des Saisons
- Animations lectures
- Spectacles de troupes diverses
- Fêtes dans l'année (Noël, été...)
- Et plein d'autres surprises !

### Trousseau de base pour des journées de crèche réussies :

- **Les couches et les repas sont fournis par la crèche !**
- Le doudou et la tétine (qui sont donnés à la demande ou au besoin de l'enfant, hors temps de repas, sorties et activités salissantes)
- Une turbulette
- Des affaires de change
- Le lait maternel ou maternisé pour votre enfant transporté à la crèche dans un sac isotherme avec un pain de glace.
- Un biberon éventuellement
- Du sérum physiologique
- De la crème pour le change si différente de la notre

### Rappels pour bien vivre ensemble :

- Notre hall est trop petit pour accueillir des poussettes, vélos, draisiennes, trottinettes... Il vous faudra donc les ramener avec vous. Les poussettes peuvent rester si une fois pliées elles s'accrochent à la barre prévue à cet effet.
- Si une personne vient chercher votre enfant et qu'elle n'est jamais venue à la crèche (ou peu de fois), merci de nous écrire un mail ou sms avec son nom, son prénom et d'écrire que vous l'autorisez à récupérer votre enfant. Demandez-lui également d'amener une pièce d'identité qui lui sera demandée avant que nous lui confiions votre enfant.
- Si votre enfant amène des jouets ou livres de la maison, il peut arriver qu'ils soient perdus ou abimés. Si vous y tenez beaucoup, laissez-les dans le casier ou à la maison et marquez les livres.
- Pensez à amener plusieurs tenues complètes de change pour votre enfant et à les marquer à son prénom. Lorsque vous arrivez, merci de les mettre dans la caisse de votre enfant, dans la salle de change.

- La crèche est un lieu de vie et d'exploration... votre enfant va bouger, se salir et dormir en partie avec ses vêtements. Pensez à l'équiper d'une tenue confortable, qu'il pourra enfiler ou enlever facilement (pour l'autonomie des plus grands) et qui peut se salir (repas, peinture, herbe ou boue au parc...). Comme nous sortons presque tous les jours, pensez à adapter les tenues de vos enfants à la météo ! Même si votre enfant ne marche pas, pensez à lui mettre des chaussures pour les sorties (surtout en hiver). Nous déclinons toute responsabilité quant à l'état des habits, alors pensez pratique et sans valeur !
- Vous êtes à la crèche comme chez vous : à l'arrivée comme au départ vous pouvez changer votre enfant, terminer de lui donner son goûter, déambuler dans les salles et rester à discuter si vous avez le temps mais, pensez à mettre des surchaussures à l'arrivée (ou nous montrer vos belles chaussettes !), consigne bien évidemment valable pour la fratrie.

### Rappels au niveau de la santé et du médical :

- Nous ne pourrons donner **aucun médicament** sans ordonnance, (sauf le doliprane : au-dessus de 38°5 de température et avec votre accord préalable). **Les ordonnances doivent impérativement être datées et faire état de la durée du traitement.**
- Certaines maladies que vos enfants peuvent contracter sont à **éviction obligatoire** (gastro-entérite en phase aiguë, gale, impétigo, pyodermite, infection à streptocoque A, oreillons, rougeole, teigne, bronchiolite aiguë, conjonctivite épidémique, stomatite herpétique, herpès cutané, covid-19), votre enfant ne pourra donc être accueilli s'il a les symptômes associés, tant qu'il n'aura pas vu de médecin.

- La varicelle et le pied main bouche ne sont plus à éviction mais les médecins conseillent fortement que l'enfant soit gardé hors collectivité jusqu'à ce que les boutons soient secs (pour protéger l'enfant d'une surinfection).

- Nous nous réservons aussi le droit de vous appeler et de vous demander de venir chercher votre enfant si son état nous pose question (fièvre qui ne passe pas sous doliprane, vomissements à répétition, diarrhées sévères, problèmes respiratoires, éruption cutanée imposante...)

- Au besoin, nous pourrions mettre en place un PAI pour votre enfant (allergie, traitement spécifique, handicap, prévention...) En lien avec votre médecin traitant et le médecin de crèche.

#### **Pour contacter la crèche :**

##### **Les Mahou Minauds**

9 rue de Beauregard 38000 Grenoble

04.76.46.44.51

06.49.27.17.16

lesmahouminauds@yahoo.fr

- En cas d'absence imprévue, le jour même (maladie, imprévu...), merci d'appeler la crèche le plus tôt possible idéalement avant 9h.
- Si l'absence est prévisible (vacances, rendez-vous médicaux...) merci de nous envoyer un mail 48h au moins à l'avance afin que l'on procède à la gratuité et propose la place à un enfant en attente.
- Quelqu'en soit la raison, les transmissions d'absences faites le matin ou le soir à une salariée de vive voix doivent être confirmées par mail.